AR Prefecture
043-200073401-20260924-2026103-DE
Reçu le 28/09/2026

Mézenc Loire Meygal

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N° 2026. 103**
10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 16/09/2026

Membres en exercice : 43	Présents : 40	Votants : 42	Abstentions : 0	Contre : 0	Pour : 42

SÉANCE du 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 24 septembre à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Présailles, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Aymeric ROUDIL, Jean-Jacques LASHERMES, Emmanuel PALHIER, Joël DEVIDAL, Rémi LANGLOIS, Catherine BOYER, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Raphaël BONNET, Isabelle ROCHE, Jérôme ANDRÉ, Stéphane SAGUETON, Thierry DEFAY, Émilie ARSAC, Aristide GNAMBODOE, Michel ARCIS, Fabien CHABANNES, Christine GALLAND, Fabrice PRADIER, Philippe BRUN, Jean-Luc CHAMBON, Lydie SILLERE, Laurent GENTES, Olivier ALLEMAND, Jean-Pierre SABATIER, Manuela DA COSTA FERNANDES, Philippe DELABRE, André DEFAY, Michel ALLIBERT, Béatrice LYOTARD, François JOLY, Karine LATCHER, Emmanuel MASSON, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Florence JULIEN, Jean-Luc LASCHAMP, Serge FLECHET

Procuration de : Nicolas BOYER à Michel ALLIBERT, Marlène JOUVE à Raphaël BONNET

Secrétaire de séance : Olivier ALLEMAND

OBJET : Recrutement des contractuels à la station des Estables - Saison 2026/2027

Monsieur le Président explique à l'assemblée qu'il appartient à l'organe délibérant d'autoriser le président à recruter des agents contractuels de droit privé pour faire fonctionner la station de ski.

Pour la saison 2026/2027, les besoins sont les suivants :

- 1 chef(fe) de piste à compter de novembre 2026,
- 5 dameurs(euses) pisteurs(euses) secouristes dont 1 recrutement à compter de novembre 2026,
- 12 conducteurs(trices) de téléskis ou perchman(woman),
- 7 caissiers(ières),
- 1 nivoculteur(trice) en renfort,
- 1 régisseur(euse) à 15 heures hebdomadaires du 1er novembre 2026 au 30 avril 2027.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20260924-2026103-DE
Reçu le 28/09/2026

Mézenc Loire Meygal
Communauté

Les niveaux de recrutement et de rémunération seront déterminés selon la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus.
Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget annexe station.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- VALIDE le recrutement de ces agents contractuels et mandate Monsieur le Président pour la signature de toute pièce y relative.

Le Président, Jean-Marc FARGIER

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme